



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2025 **DÉLIBÉRATION N° 2025/29**

Objet : S.I.G.E.I.F – ADHESION COMMUNE LONGPONT S/ORGE (91)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 23 Septembre 2025, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique dans le respect des prescriptions sanitaires, sous la présidence de Monsieur Silvio BIELLO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

M. Silvio BIELLO, Mme Laurence CARTIER-BOISTARD, Mme Françoise CHEMLA, M. Gilles WECKMANN, M. Pascal BOSRET, Mme Olympe OGER, M. Jean-Paul ARNAU, Mme Laurence FRUCHON-BONNIER, Mme Daniela POMMERY, Mme Dominique BOYER-NAZZARI, M. Yves ANTHEAUME, M. Christophe HENRIET formant les membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

Mme Josette FRAMERY ayant donné pouvoir à Mme Laurence CARTIER-BOISTARD

Mme Chrystèle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Daniela POMMERY

Mme Mélanie ALLAMELOU ayant donné pouvoir à M. Pascal BOSRET

M. Joël GRISEY ayant donné pouvoir à M. Yves ANTHEAUME

M. Geoffray CHARDON ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul ARNAU

M. Patrice MERLET ayant donné pouvoir à Mme Olympe OGER

M. Franck SITBON ayant donné pouvoir à Mme Françoise CHEMLA

M. Philippe CHANZY ayant donné pouvoir à M. Christophe HENRIET

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ à l'ouverture de la séance :

–

ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS à l'ouverture de la séance :

Mme Evelyne JASHARI / COUZON

Mme Caroline BERDOU

M. Fabrice DUFOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Olympe OGER

Objet : S.I.G.E.I.F – ADHESION COMMUNE LONGPONT S/ORGE (91)**Rapporteur : Monsieur Le Maire**

La commune de LONGPONT S/ORGE a - par Délibération en date du 09 Avril dernier – transféré au SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France) la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Délibération du SIGEIF ayant autorisée l'adhésion de cette nouvelle commune est notifiée à chacune de ses collectivités adhérentes qui disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article 5211-18 ;

Vu la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 28 octobre 2022 ainsi que le contenu du cahier des charges annexé à cette convention ;

Vu les statuts du SIGEIF, autorisés par arrêté inter préfectoral N° 2014342-0031 en date du 8 décembre 2014, et notamment leur article 3 prévoyant l'admission de nouvelles communes dans le périmètre du SIGEIF ;

Considérant l'intérêt pour la commune de LONGPONT S/ORGE (91) d'adhérer au SIGEIF au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz ;

Vu la Délibération N° 25-13 du Comité d'administration du SIGEIF en date du 07 Juillet 2025 autorisant l'adhésion de la commune de LONGPONT S/ORGE;

Vu la Délibération du Conseil Municipal de la commune de LONGPONT S/ORGE en date du 09 Avril 2025, sollicitant son adhésion au Syndicat pour la compétence en matière de distribution publique de gaz.

Considérant l'exposé et le débat réalisés ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (20 Voix pour),

- **APPROUVE** la délibération N° 25-13 en date du 7 Juillet 2025 du Comité syndical du SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France) autorisant l'adhésion de la commune de LONGPONT S/ORGE (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le : 10/10/2025

Publié le : 10/10/2025

Exécutoire le : 10/10/2025

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,



Silvio BIELLO